

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS (Séance publique)

Le Jeudi 19 Janvier 2023, il sera procédé au siège de la RADEEJ à EL JADIDA à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix ci-après:

N° A.O	Désignations	Estimation des coûts des prestations en DH/TTC	Caution Provisoire en DH	Heure d'ouverture	Date limite de dépôt des prospectus, notices et documents techniques
149/1/22	Location longue durée de véhicules	2 820 960,00 (deux million huit cent vingt mille neuf cent soixante dirhams)	42 000,00 (quarante-deux mille dirhams)	11H00	Jeudi 19 Janvier 2023 à 10h30mn
150/3/22	Exécution des travaux de branchement BT dans la zone d'action de la RADEEJ	Min : 1 539 144,00 (un million cinq cent trente-neuf mille cent quarante-quatre dirhams) Max : 2 310 594,00 (deux million trois cent dix mille cinq cent quatre-vingt-quatorze dirhams)	30.000,00 (trente mille dirhams)	12H00	Jeudi 19 Janvier 2023 à 11h30mn
151/4/22	Assistance technique et suivi des travaux d'équipement en réseau d'assainissement liquide du centre Moulay Abdellah (troisième tranche).	314 400,00 (trois cent quatorze mille quatre cent dirhams)	4.800,00 (quatre mille huit cent dirhams)	13h00	-

Les dossiers d'appels d'offres sont à retirer au bureau d'ordre de la RADEEJ, Avenue Houmane El Fatouaki à EL JADIDA, Téléphone : (0523) 34.21.98/34.35.98 - Fax (0523) 37.38.96. Ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'ordre de la RADEEJ sis à l'adresse Avenue Houmane El Fatouaki à EL JADIDA ;
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
 - Soit les déposer par voie électronique au niveau du portail des marchés publics, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation de la procédure des marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux marchés publics de la RADEEJ entré en vigueur en date du 01 Avril 2015.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation.

L'avis de ces appels d'offres ainsi que le règlement relatif aux marchés publics de la RADEEJ sont publiés sur le site web de la RADEEJ : www.radeej.ma.

N.B: L'enveloppe contenant les prospectus, notices et documents techniques doit être déposée ou envoyée au bureau d'ordre de la RADEEJ contre décharge avec accusé de réception.

